

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 23

Artikel: Causerie sur Genève
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction* du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

Causerie sur Genève.

Nous supposons bien, diront sans doute nos abonnés, que le *Conteur* irait, à notre intention, glaner quelque chose à Genève, pendant ces jours de fête et de réjouissances. — En effet, mardi dernier, j'en repartais enchanté de tout ce que je venais de voir et d'entendre au milieu de cette gaie et aimable population en liesse. La tête remplie d'impressions diverses et toutes plus agréables les unes que les autres, je me disais : « Il y a du pain sur la planche et le numéro de samedi ne sera pas difficile à faire. »

Bercé par cette douce satisfaction et blotti dans un coin du wagon, je sortis de ma poche les numéros du *Journal de Genève* des 2 et 3 juin. J'y trouvai, hélas ! tout ce qu'il est possible de dire, soit au point de vue historique, soit au point de vue de la fête elle-même ; aucun détail, aucun aspect, aucun incident n'était oublié ; et tout cela raconté dans un style facile, correct, élégant, qui m'ôtait toute envie, à moi, pauvre écrivailleur, de vouloir en tâter. Ce malheureux journal en étalait sans pitié, sous mes yeux, 29 grandes colonnes !...

Arrivé à Lausanne, cette ville des imprimeurs, des journaux et des paperasses, c'était pire encore : *La Gazette*, *le Nouvelliste*, *la Revue*, *l'Estafette*, *la Feuille d'Avis*, etc., parus depuis deux jours et en-tassés sur ma table, s'en donnaient à cœur joie dans le frais et le réchauffé, sous toutes les formes et pour tous les goûts !

Après ce grand gala de la presse, où les meilleurs morceaux avaient été savourés, vous représentez-vous la figure du pauvre *Conteur*, cherchant par-ci par-là quelques miettes tombées de la table de cette nuée d'organes quotidiens !...

Eh bien, malgré ces déceptions, le souvenir de ces fêtes splendides, sur lesquelles — vous le savez maintenant — il ne me reste rien ou presque rien à dire, me sourira longtemps. Et puis, un Lausannois a toujours tant de plaisir à visiter Genève. Cette ville vraiment transformée par les améliorations successives d'une administration remarquable, a je ne sais quoi qui vous captive et rappelle les grandes cités. Arrivez-y par bateau, la rade, les ponts, les promenades, les villas, les édifices, au milieu d'un panorama superbe, offrent un coup d'œil dont on ne se lasse point ; — arrivez-y par chemin de fer et descendez la rue du Mont-Blanc, tout est grand, spacieux, animé.

On ne va guère à Genève sans se promener quelques instants sur les quais du lac, auxquels elle doit, à juste titre, le nom de Petit Paris. Là, sont les grands hôtels, les beaux cafés dont les chaises et les tables s'alignent sur les larges trottoirs, et où l'on rencontre le Genevois aisé, le riche négociant, le banquier, l'employé de bureau prenant la chope ou le café. C'est là que ces messieurs, se penchant sur leur chaise, ont l'air de dire à l'étranger qui passe, aux Lausannois tout particulièrement :

« Je suis de Genève ! »

Tout cela nous verse singulièrement d'eau froide, à nous autres Vaudois qui avons l'habitude, sinon de dire, du moins de penser, qu'il n'y en a point comme nous. Néanmoins, en ce qui concerne les fêtes, nous ne voulons pas nous placer à l'arrière-plan ; nous osons même préférer notre manière de décorer les rues et les places. Genève use à profusion des drapeaux, des banderolles et des oriflammes ; à Lausanne, la décoration est plus riche de couleurs et de détails ; nos dames consacrent des veilles à la confection minutieuse de guirlandes de feuillage et de mousse émaillées de roses ; les fenêtres s'ornent de festons de verdure ou d'étoffes de couleur harmonieusement entrelacées ; puis, au-dessous des drapeaux et des banderolles qui flottent aux étages supérieurs, se balancent, sur la tête des passants, de gracieuses corbeilles de fleurs.

Laissez-nous au moins cela, fils de Calvin !

Quant aux illuminations, elles sont l'apanage incontesté de Genève ; ses quais, ses ponts, sa rade s'y prêtent à merveille, et l'effet est indescriptible. L'intérieur de la ville était aussi bien beau, mais nous avons tout particulièrement remarqué la promenade du Jardin-Anglais, où l'on circulait sous un ciel de lanternes vénitiennes aux mille couleurs, véritable mosaïque aérienne qui semblait se prolonger indéfiniment sur les rives ; c'était un réel enchantement, auquel les feux d'artifices qui vinrent tout à coup embraser la rade purent seuls arracher un instant la foule.

Rappelons à ce propos qu'une des plus belles illuminations fut celle du 21 septembre 1814, lors de l'entrée de Genève dans la Confédération. A cette époque s'élevait, dans les Rues-Basses, une double rangée de cent cinquante-deux *haut-bancs*, petites échoppes offrant, à hauteur d'appui, un large rebord ou éventaire pour l'étalage des marchandises. Des *dômes* en bois très élevés (avant-toits) débordant le toit des maisons recouvrant, entre celles-ci et les

hauts-banes, un trottoir où les piétons circulaient à l'abri ; au milieu de la rue, entre les deux rangées d'échoppes, une voie étroite et mal pavée pour la circulation des véhicules. Tandis que toutes les fenêtres étincelaient de luminaires de toute nature, la plate-forme extérieure de chaque haut-banc resplendissait de lampions, de verres de couleur ou de simples chandelles. L'effet de cette multitude de points lumineux brillant à toutes les hauteurs, de Rive à Bel-Air, surpassait tout ce qu'on pourrait imaginer.

Nous voudrions savoir décrire la cérémonie de l'inauguration du monument, réunissant sur la place Neuve tant de milliers de personnes, civils et militaires, véritable mer humaine s'étendant ondulante de tous côtés et sans interruption, du centre de la place aux estrades, aux escaliers, au seuil des habitations, aux balcons, aux toitures, bariolée et chatoyante des innombrables couleurs des drapeaux, des costumes féminins, des uniformes, des armes étincelant au soleil ?

Vu des hauteurs de la Treille, ce spectacle était grandiose. L'impression dont on se sentait si vivement saisi n'était troublée que par les réflexions des gamins genevois, impatients de voir découvrir le monument voilé par des drapeaux. Ceux-ci s'entrouvrant de temps en temps, sous l'agitation du vent, laissaient apercevoir quelque partie de la statue, et tous de crier à tue-tête : « As-tu vu le bidet ? — Une patte seulement. — Tiens, la queue !... »

Et dire que nos Confédérés de Fribourg ont refusé d'assister officiellement à cette solennité patriotique !... On n'en croit pas ses yeux, en lisant dans *l'Ami du peuple*, cette apostrophe en réponse à la cordiale invitation qui leur était adressée :

« ... Ah ! c'est donc tout ce que Genève est en état de nous donner pour resserrer les liens de deux anciennes combourgeoises : une génuflexion au pied du monument Dufour !

» S'Imagine-t-on vraiment les représentants de notre haut Conseil d'Etat, accompagnés des huis-siers aux couleurs fribourgeoises, humant l'en-cens qui va être brûlé en l'honneur du vainqueur du Sunderland ?... »

Décidément, cher *Ami du peuple*, ce n'est pas là de l'esprit. Pourquoi se fâcher et rappeler ce malheureux Sunderland, depuis longtemps oublié par vos adversaires d'alors ? Vous le savez, maman Confédération a parfois grand souci d'arranger ses 22 garçons, et s'il arrive que quelques-uns d'entre eux se mutinent, maman se fâche et châtie pour le bien de tous. N'est-ce pas tout naturel ?

« Humer l'encens brûlé en l'honneur du vainqueur du Sunderland ?... » Savez-vous ce que vous auriez humé en ces jours de fêtes, ingrats ?... Des paroles amies, de chaudes et fraternelles poignées de mains, et ce qui n'est point à dédaigner, le fumet de vins délicieux offerts aux invités. — Cela ne vous donne-t-il pas à réfléchir pour une autre fois ?...

Oui, nous en avons la conviction, si vous vous étiez franchement associés à cette belle et patrio-

tique démonstration, vous n'auriez pu vous empêcher de vous écrier avec le chansonnier populaire :

Genève allègrement campée,
Le front orné de l'écusson,
Dans un manteau de fleurs drapée
Fait les honneurs de sa maison !
La RÉPUBLIQUE illustre et familière
Ouvre sa porte à tous hospitalière.
Genève, tressaille d'orgueil !
Un peuple entier franchit ton seuil,
Ayant aux mains la palme de gloire fleurie,
Et dans un geste triomphant,
Il la décerne à ton enfant,
Mélant son nom au nom sacré de la Patrie.

L. M.

Evian.

1.V. 1884

Vous souvenez-vous d'Evian, il y a quinze ou vingt ans, de ses rues sales, de ses boutiques où s'entassaient pêle-mêle toute espèce de produits, l'indienne, les épices, la charcuterie, la poterie, etc. ? Vous souvenez-vous enfin de ses demeures délabrées, sur le seuil desquelles la mère peignait ses enfants et les délivrait de leurs parasites aux yeux des passants ; de ses restaurants en face desquels on réfléchissait longtemps avant d'entrer ?...

Aujourd'hui, cette petite ville est toute regaillardie, ses rues ont changé de toilette, son port s'est embelli, de magnifiques hôtels montrent au loin leurs riches façades et leurs somptueuses terrasses ; de nombreuses et coquettes villas s'abritent derrière les bosquets en fleurs. Enfin, les eaux minérales d'Evian ont fait de cette localité une station thermale des plus fréquentées. Chaque année, de nombreux étrangers, parmi lesquels on remarque assez fréquemment des célébrités littéraires, politiques ou autres, viennent y passer la saison.

A côté de ces attractions et de la question de santé, celle des plaisirs n'est point négligée. Evian aura très prochainement une délicieuse salle de spectacle ; une troupe d'opéra-comique, de comédie et de vaudeville est engagée ; l'orchestre est bien composé ; les fêtes et les distractions de tout genre vont se succéder : concerts quotidiens dans le parc, représentations de pupazzzi, bals, feux d'artifices, ascensions aérostatiques, etc. Les personnes qui n'ont pas revu cette petite ville depuis un certain nombre d'années, ne s'y reconnaîtront certainement pas.

Onna reponsa dè dou francs.

Se vo sécàodè onna panosse ào bin on panaman pè la fenétra quand on gâpion passè dein la tserrâire, ma fâi tant pi por vo, pourrè fennès, vo faut portâ voutrè gredons ein sekhon dè police iô on vo met bo et bin à l'ameinda, que ma fâi n'ia rein dè pe justo, kâ du que cein est défeindu, lo faut pas férè. On pâo tot parâi restâ 'na brava dzein quand bin on a reçu on savon d'on municipau ; mà cein eingrindzè quand mémo. S'on vâo sè mettrè ein contraveinchon et s'esquivâ dè l'ameinda, ma fâi, ye faut avâi prâo boutafrou et savâi trovâ dâi bounès réspons po eimbéguinâ lo municipau ; mà tsacon ne pâo pas,